

# LE PROGRÈS DE L'EST

## ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 6 OCTOBRE 1891.

### ABONNEMENT :

(STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.)  
 Bi-Hebdomadaire ..... \$1.50  
 Hebdomadaire ..... 1.00  
**L. A. BELANGER,**  
 Editeur-Propriétaire.

### ANNONCES :

1ère insertion, par ligne ..... \$0.08  
 Insertions subséquentes ..... 0.07  
 Prix spéciaux et réduits pour les annonces à long terme.  
 Bureaux et Imprimerie : 100 rue Wellington.

### Cartes d'Affaires.

#### AVOCATS.

**BELANGER & GENEST,**  
 AVOCATS ET PROCUREURS  
 EN LOI, Sherbrooke, Etude : Maison Campbell, No. 100, rue Wellington. M. Belanger et Genest se chargeront des affaires légales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada. Ils suivront tous les circuits du district de St. François et toutes les cours de la province de Québec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires à transiger au Canada, feront bien de s'adresser à eux.  
**L. C. BELANGER,**  
 JOSEPH ED. GENEST.

**JOS. L. TERRILL, B. C. L.**  
 AVOCAT, Sherbrooke et Standaud. Etude à Sherbrooke : Maison Ouellet.

**CAMIRAND, HURD & FRASER,**  
 AVOCATS, Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

**J. S. BRODBRICK,**  
 AVOCAT, maison Morey, Carré Commercial, Sherbrooke, P. Q.

**F. CAMPBELL, LL. B.**  
 AVOCAT, Maison Campbell, 100 rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills contre les sauniers.

**G. L. DE LOTTINVILLE,**  
 AVOCAT, Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donne une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les jours.

**J. LEONARD, L. L. B.**  
 AVOCAT, Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

**J. H. PILLET, B. C. L.**  
**B. C. MACLEAN, B. C. L.**  
**PILLET & MACLEAN,**  
 AVOCATS ET PROCUREURS, etc., etc., No. 146 rue St. Jacques, (vis-à-vis St. Lawrence Hall, Montréal. M. Pilet est gradué LL. B. des Universités McGill et Manitoba.

#### NOTAIRES.

**ARCHAMBAULT & ARCHAMBAULT,**  
 NOTAIRES ET AGENTS D'ASSURANCE, Maison Beckett, Sherbrooke.

**ELISEE NOEL,**  
 NOTAIRE et Agent d'Immeubles, No. 125 rue Wellington, Sherbrooke.

**DANIEL THOMAS,**  
 NOTAIRE PUBLIC, agent général et commissaire pour Ontario et Québec. Prêts négociés. Bureau dans la maison Beckett, vis-à-vis du marché, Sherbrooke.

**J. N. THIBODEAU,**  
 NOTAIRE, agent d'assurance, d'immeubles, etc., Agnes, Lac Mégantic, P. Q.

**C. H. LANGLOIS, N. P.**  
 ARGENT A PRÊTER. Actes de vente, transports, prêts, obligations, etc. 111 rue Wellington, (nouvelle maison Long), Sherbrooke.

#### MEDECINS.

**FITZPATRICK & KERR**  
 CHIRURGIENS DENTISTES, 95 rue Wellington (maison Tasse) Sherbrooke, P. Q. Dentiers complets. Dent sans douleur.

**Dr. ALFRED CATELLIER,**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN, 102 Rue du Marché, Sherbrooke. Bell T6, éphone, 227.

**Dr. J. D. A. McDONALD,**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN, 58 Rue du Marché, Sherbrooke, Qué.

**DR. G. V. PROVOST,**  
 MEDECIN VÉTÉRINAIRE, Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke.

#### DIVERS.

**F. S. A. PELLETIER,**  
 ARPEUTEUR PROVINCIAL, maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

**JOS. LEMIEUX,**  
 HUISSIER Cour Supérieure, St. Malo d'Auckland, P. Q. Pratique dans deux langues.

**A. PERIARD,**  
 LIBRAIRE-ÉDITEUR, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Hôtel 118 bureau de poste.

#### HOTELS.

**BELLEVUE HOTEL,**  
 SHERBROOKE, P. Q.

Cet hôtel, à proximité du marché, est on ne peut mieux situé, principalement pour les gens de la campagne qui ont affaire en ville chaque semaine. L'établissement a été amélioré et remis à neuf. Table excellente, vins et liqueurs de choix. Table de pool, Prix modérés, tout ce qui est recommandable pour être favorisé d'une bonne et nombreuse clientèle.  
**JOSEPH BOUDREAU,**  
 Propriétaire.

**ST. LAWRENCE HALL,**  
 MONTREAL, P. Q.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. Hôtel éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés.  
**HENRY HIGMAN,**  
 Propriétaire.

### HOTEL DU CANADA,

COATCOOK, P. Q.  
 Bon vin, bonne table, salles d'échantillons, cuisines spacieuses, service prompt, courtoisie, affabilité.  
 N. B. — Il n'y a rien comme un bon gîte pour rendre un voyageur heureux!  
**W. TRUDEAU,**  
 Propriétaire et gérant.

### G. G. BRYANT & CIE.

FABRICANTS DE CHASSIS, PORTES, JALOUSIES, ARCHITRAVES, MOULURES.  
 ENTREPRENEURS ET CONSTRUCTEURS.  
 Ils ont constamment en mains du bois à plancher, Planches et Madriers emboîtés, du bois dressé et non dressé.  
 Manufacture, à l'extrémité Ouest de la rue Factory.  
 Ils payent en argent comptant pour du Pin et de l'Épinette secs.

### JOSEPH FORTIER,

NEGOCIANT, FABRICANT -- PAPETIER, Fournitures de Bureau, etc., 256 ET 258 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

### LEMONIER & CO.

FABRICANTS DE Porte-Manteaux et de Valises EN GROS ET EN DETAIL. Aussi : MEUBLES DE MENAGE neufs et de seconde main, etc., etc. 168 rue Wellington, SHERBROOKE.

### LUCKE & MITCHELL,

Importateurs et Marchands de FERRONNERIE, COUPELLERIE, FER EN BARRE, ACIER. Fournisseurs de forgerons et de carrossiers. Grèments de Mines, Moulins, Instruments d'Ingénieurs et d'Hommes de chantiers. Poêles et Vases de toutes sortes. Peinture, Huiles et Vernis.

### MAISON ODELL, - - SHERBROOKE.

Vaisselle, Verre, Tapissier, Grèments de Pêche et de Chasse, etc.

### HARDY & VIOLETTI,

MARCHANDS ET IMPORTATEURS DE Musique et d'Instruments ! Seuls agents au Canada de la célèbre maison C. MAILLON, de LONDRES ET BRUXELLES. No. 13 RUE GOSFORD, MONTREAL. M. Violetti se chargera des réparations de tous genres.

### MARBRERIE DE SHERBROOKE

Ouvrages en marbre et en granit.

### H. INGRAM & CIE,

No. 192 Rue Wellington, Pres de l'Hotel Albion. Toujours en mains l'assortiment le plus complet et le meilleur de la ville. Tous ouvrages exécutés avec soin.

### PRIX REDUITS.

Diplômes obtenus à l'Exposition Fédérale et Provinciale 1886. Correspondance sollicitée.

### H. M. TOMLINSON,

Libraire et Relieur Manufacturier. Toutes sortes de Livres de blancs faits sur commande. Livres reliés uniment ou avec luxe. Réparations faites proprement.

### MAISON BROOKS,

Au-dessus du bureau de la Sherbrooke Gazette, SHERBROOKE, P. Q. Les commandes envoyées au bureau du Progrès de l'Est recevront une attention toute spéciale.

### C. O. GENEST,

Marchand à Commission -- ET -- COMMERÇANT EN GROS -- DE -- FARINE, LARD, SAINDOUX, TOUTES ESPÈCES DE Grains et Provisions ! HUILE DE CHARBON, &c. ENTREPOT : Sur la voie d'écartement du Grand Tronc, en arrière de la maison McManamy, rue King. SHERBROOKE, P. Q.

### AGENTS DEMANDÉS

POUR LE "DOMINION ILLUSTRÉ" Dans chaque ville et village canadien. Des encouragements spéciaux seront offerts en outre de la commission. Pour plus amples détails adressez

### THE SABISTON LITHO. & PUB. CO.,

Editeurs, Montréal.

### D. McMANAMY & CO.,

Importateurs et marchands de VINS ET LIQUEURS Étrangers et indigènes. (EN GROS SEULEMENT.) SHERBROOKE, P. Q.

### J. H. GENDRON & Cie.,

COMMERCE EN GROS, Grains, Farines et Provisions, 160 RUE WELLINGTON, SHERBROOKE

### AGENCE DE TERRES.

Toute personne qui désire vendre ou acheter des terres, peut s'adresser en toute confiance à J. H. Gendron, Sherbrooke, P. Q. Brochure gratuite, envoyée sur demande.

### E. G. WIGGETT,

MARCHAND DE CHAUSSURES ET CLAQUES, EN GROS ET EN DETAIL. LES FAÇONS DU JOUR EN FAIT DE CHAUSSURES D'AUTOMNE ET D'HIVER !

### Souliers de Dames,

Chaussures d'Hommes, Souliers d'Enfants, Claques, Pardessus, &c. 167 - RUE WELLINGTON, - 167 SHERBROOKE.

### Je, le soussigné, désire

faire connaître au public que pour la coupe et la qualité du matériel, mon établissement est supérieur à tout autre à Sherbrooke. Henry Veilleux, marchand-tailleur.

### C. SKINNER,

Horloger Pratique, 107 - RUE WELLINGTON, - 107

### Notre assortiment de

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE Est maintenant complet. Prix Nouveaux et Réduits ! MONTRES DE \$2.75 EN MONTANT.

### C. SKINNER,

107 - Rue Wellington - 107

### Librairie Canadienne

A. M. RICHER. Entrepôt de livres, publications périodiques, papeterie, objets d'art, articles de fantaisie, jouets d'enfants, etc., etc., etc. LE PREMIER MARS PROCHAIN M. Richer déménage et prend possession du spacieux magasin, maintenant occupé par le bijoutier SKINNER.

### Restaurant Victoria

No. 107 Rue Wellington.

### Restaurateur

J. D. Gauthier, Prop.

### 129 RUE WELLINGTON 129

SHERBROOKE.

J. D. Gauthier, Prop.

129 RUE WELLINGTON 129

SHERBROOKE.

J. D. Gauthier, Prop.

129 RUE WELLINGTON 129

SHERBROOKE.

J. D. Gauthier, Prop.

129 RUE WELLINGTON 129

SHERBROOKE.

J. D. Gauthier, Prop.

129 RUE WELLINGTON 129

SHERBROOKE.

J. D. Gauthier, Prop.

### ST. JACOBS OIL

TRADE MARK

LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT : RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS MAUX DE GORGE

ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, BRÛLURES, CONTUSIONS, FIBROSES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.

THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

### PIANO !

Pour tous les goûts

ET DANS TOUS LES PRIX

LE PLUS Grand Assortiment au Canada

ainsi que le plus riche et le plus varié AUX PLUS BAS PRIX.

Pianos neufs de \$200.00 à \$1,500.00. Pianos d'occasion depuis \$50.00.

### Orgues, Harmonions de tous prix.

Harmonions d'occasion depuis \$25.00. On prend les vieux instruments en échange.

### SATISFACTION GARANTIE.

Un Seul Prix et le plus Bas. TERMES FACILES.

### ESCOMPTE LIBERAL AU COMPTANT.

Comme je n'emploie pas d'argent, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché, à n'importe quelle distance que vous soyez de Montréal. Écrivez pour demander des informations.

### W. BAKER & CO.'S

Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est soluble. Pas de Chimiques

ont employé en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'émulsion de l'arrow-root, ou qui surpasse tout autre plus délicate, cependant moins qu'un seul de sucre. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant. FACILE à DIGÉRER, étant admissible pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers. W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

### Cie. d'Assurance sur la Vie

NORTH AMERICAN !

Dépôt du Gouvernement Complet

Hon. A. Mackenzie, ex-premier ministre du Canada, président ; A. Morris, M. P. P. et M. J. L. Blake, de la Cie. dite Canada Landed Credit Co. vice-prés.

W. McCABE, LL. B. F. L. A., directeur-général.

Une compagnie canadienne, populaire et progressive, ne faisant des affaires qu'au Canada. Les garanties aux porteurs de polices ne sont surpassées par aucune autre compagnie. Les plans d'assurance s'adaptent aux besoins et conditions de toutes les classes. Les polices sont incontestables après l'émission de trois années, à partir de leur date. Il est fait des prêts sur les polices ordinaires et de semi-annuelles, quand elles ont trois années d'existence.

### ALEX. ROSS,

Agent de district, COOKSHIRE, P. Q.

### Le Progrès de l'Est

SHERBROOKE, 6 OCT.

### TYPES DE CHASSEURS

Combien de fois s'est-on amusé à classer les différents types de chasseurs ?

Il y a le chasseur convaincu qui s'arme en guerre pour aller... manquer un lapin ; le chasseur philosophe qui se console facilement de ses insuccès ; le chasseur rageur, au contraire, qui se prend à tout le monde de sa maladresse ; le chasseur qui ne chasse que par hygiène ; le chasseur pélagant ou le chasseur indifférent.

Le type le plus digne d'intérêt, assurément, celui pour lequel je me sens une vraie sympathie, est celui du chasseur qui n'est ni découragé et qui, errant, avec une belle obstination à travers des plaines où ne se trouve ni poil, ni plume, recommencera le lendemain avec la même ardeur !

L'œuvre de mort n'accompliras que dans tes rêves seulement !

Mais le type le plus fréquent, c'est à coup sûr celui du chasseur habileur. Qui ne l'est pas un peu, malgré soi ?

La habileté, ce n'est pas le mensonge, c'est la blague joyeuse ; c'est un grain d'imagination et de fantaisie assaisonnant un récit. Le jour où les chasseurs se résigneraient à ne raconter que des aventures scrupuleusement authentiques, ils nous enlèveraient un des meilleurs éléments de gaieté. D'autant que c'est un genre bien français, d'une vivacité qui est une de nos plus réelles qualités, que ces histoires de chasse ! Elles vivent de nuances, en effet. Ce qui est charmant dans l'invasion blanche, peut devenir parfaitement absurde. Si vous en voulez la preuve, vous n'avez qu'à écouter les lourdes plaisanteries de classe des allemands.

C'est le soir, après une journée bien fatigante, alors que l'on a déposé les fusils au rate-lier et qu'on fait honneur à un plantureux repas, qu'elles prennent naissance, ces histoires, dans le choc joyeux des causeuses familiales.

— J'entends : "Birr... birr..." dit quelqu'un racontant une de ses prouesses, et une compagnie magnifique me part, à dix pas. J'ajuste ; Pif ! paf ! j'en tue sept.

— Plus fort que cela ! fait un autre entendant un nouveau récit.

Et c'est ainsi que, de plus fort en plus fort "jaillit l'impitoyable conte dont on s'amuse longtemps.

M. Charles Duguet, qui est un chasseur de belle humeur, en a recueilli quelques-uns bien drôles. Je me rappelle notamment celui qu'il intitulait le *lièvre cacheté*.

Un chasseur pourvu d'un fusil à piston et fort étourdi d'ailleurs, s'aperçoit qu'il a oublié, en partant de chez lui, le papier pour faire les bourres. Il cherche vainement dans son portefeuille et ne trouve qu'une enveloppe de lettre qu'orne encore un large cachet de cire rouge. Il bourre vivement son fusil et se prépare à faire face aux événements. Peu de temps après, en effet, il avise un magnifique lièvre ; il se hâte de l'ajuster et de tirer son coup de fusil. Quand la fumée s'est dissipée, quel n'est pas son étonnement d'apercevoir le lièvre, la tête contre un hêtre et présentant la partie charnue de son individu qu'on appelle "sac à plomb !" Le malheureux animal fait des mouvements si désordonnés, que le chasseur demeure cloué par la stupeur. Le lièvre jette les pattes de derrière en l'air, comme s'il voulait exécuter des tours d'agilité.

Le chasseur s'approche et le saisit par le train de derrière. Le lièvre se débat comme un beau diable. Mais pas une goutte de sang ! Que découvre-tout à coup le Nemrod stupéfait ? Le lièvre était cacheté, oui, "cacheté".

— Voici raconte le chasseur avec un admirable sang-froid, ce qui s'était passé : j'avais tiré mon lièvre quinze pas ; or, grâce à une étourderie, j'avais oublié de mettre du plomb dans mon fusil ; sans cela j'eusse broyé l'animal ! Mais ma bourre, ma moitié d'enveloppe au cachet, l'avait frappé au front. La cire mise en fusion par l'inflammation de la poudre

### Nouvelles du Canada.

— Le gouvernement fédéral a décidé de construire un magnifique établissement de pisciculture à Tadoussac, pour remplacer l'ancien qui est en décadence.

— Le nombre des faillites dans tout le Dominion durant les neuf derniers mois a été de 1,326 contre 1,181 pour les neuf mois précédents de 1890. Le passif a été \$11,129,000 contre \$10,406,000 en 1890, et l'actif de \$4,692,000 contre \$5,353,000.

— Mlle Tessier, épouse de M. David Tessier, marchand général de Châteauguay, est toute heureuse et toute fière de présenter aux visiteurs trois couples de jumeaux, cinq filles et un garçon, pleins de santé et de vigueur sur une famille de 11 enfants, dont l'aîné a 15 et la cadette onze. Mme Tessier s'est mariée alors qu'elle n'avait que quinze ans.

— L'un des incendies les plus désastreux qui aient jamais ravagé Halifax a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi dans la partie de la ville située le long des quais. Les flammes se communiquèrent si rapidement qu'une trentaine d'établissements de commerce les plus importants d'Halifax ont été détruits. La plupart des quais ont été brûlés à fleur de l'eau. Les dommages sont portés à plusieurs centaines de mille piastres.

— Ces jours derniers, un jeune homme du comté de Russel a eu une singulière mésaventure. Il était allé faire une promenade en voiture avec une jeune fille du même comté et, au cours de la conversation, il insulta celle-ci grossièrement. La jeune fille indignée, précipita le galant à terre et s'en alla seule avec cheval et voiture, qu'elle rendit de lui rendre s'il ne lui paie \$500 à titre de réparation pour l'insulte qu'il lui a faite.

— Une circulaire a été jetée dans le public, samedi, annonçant l'arrivée à Québec de la petite grisette de Ste-Cunégonde. La circulaire est signée par A. H. Belleville, le père de la petite fille. Pour la seconde fois, la lettre de son Eminence le cardinal Taschereau, défendant, sous peine de péché, aux fidèles de se rendre auprès de la grisetteuse a été lue, dimanche, dans les églises. Les miracles de l'enfant prodige y sont qualifiés de superstition.

### Nouvelles des Etats-Unis.

— La dépense annuelle pour le pain, aux Etats-Unis, s'élève à 500,000,000, pour la viande à \$300,000,000 et pour les boissons enivrantes, à plus de \$500,000,000, pour une population de 60 millions. En Canada, pour une population de cinq millions, on dépense \$22,075,500 pour le pain ; \$22,475,500 pour la viande et plus de \$50,000,000 pour les boissons enivrantes. Que de bien être on pourrait se procurer avec ces \$50,000,000 dépensés au détriment du bonheur et de la tranquillité des individus et des familles.

— Un canadien-français du nom de Joseph L. Delongois, originaire de la province de Québec, vient de s'adresser à une cour de justice du Massachusetts pour en obtenir un divorce. Sa femme née Maria Mounçon, qu'il avait épousée le 8 janvier 1873, parait l'avoir planté là, en 1887, pendant qu'ils étaient à Boston. Son mari se plaint qu'elle avait trop de religion. Il voulait bien qu'elle fut chrétienne, mais il y a un bout à toute chose, ajouta-t-il. Pendant deux ans, Mme. Delongois songea sérieusement à se faire religieuse. Un beau jour, elle disparut sans dire à Joseph : "Je reviendrai !" et, en effet, elle n'a plus donné de ses nouvelles et le mari suppose qu'elle est dans un convent.

— Charles Clay, un joueur de profession de Henderson (Kentucky), a été arrêté sous l'accusation d'avoir violé une septième et mutilé le corps de sa femme qui y avait entré. Il paraît que Clay avait très mauvaise chance au jeu depuis quelque temps et il est allé consulter, à ce sujet, un autre joueur de profession de ses amis. Celui-ci superstitieux, comme tous les joueurs, a conseillé à Clay, pour faire revenir la chance, de se rendre dans un cimetièrre, et de couper l'index de quelque femme morte. Clay n'a pas hésité à suivre ce singulier conseil, mais il a été arrêté, comme nous l'avons dit, et écroué en attendant son procès. Néanmoins l'indignation publique est telle à Henderson, qu'il pourrait bien, dit-on, être lynché.

— A Wonsocet, R. I., un canadien-français du nom de Joseph St. Michel, entrepreneur menuisier, s'est suicidé en se déchargeant un coup de revolver dans la tête. Il y a un an et demi, il fut victime d'un accident qui a sans doute été la cause de son suicide. Il construisait alors une maison pour un de ses amis. Un jour qu'il travaillait au deuxième étage de la bâtisse, sur un échafaudage, il fit un faux pas et tomba dans la cave. Dans sa chute, il s'infligea une blessure interne, à la vessie, que les médecins ont été impuissants à guérir. St. Michel souffrait par fois atrociement de cette blessure. Tous les efforts de la science pour guérir cette blessure restèrent sans succès. C'est probablement l'idée de ne pouvoir jamais se rétablir qui a fini par ébranler les facultés mentales du malheureux St. Michel.

28 Pour monogrammes, étampes, re-  
quêtes, adresses, cartes de visite et de  
mariage, allez chez W. P. Jenkins et  
vous serez satisfait de son travail.

# Le Progrès de l'Est

SHERBROOKE, 6 OCT.

## Bulletin du Jour

### CANADA.

—Le cardinal Taschereau a reçu la nou-  
velle officielle de la nomination de Mgr Bé-  
gin comme coadjuteur du cardinal.

—Trente-trois médecins ont pris leur as-  
sistance de pratique, lors de la dernière as-  
semblée du bureau des médecins et chirurgiens  
de la province de Québec.

—Le feu a détruit vendredi dernier à  
Emileville, comté de Bagot, quelques cons-  
tructions appartenant à M. le Dr Ducloux.  
On croit que le désastre est dû à l'œuvre  
d'un incendiaire.

—Un jeune homme de Chicoutimi, David  
Bergeron, fils de Mme Tréville Bergeron, de  
Jonquière, qui était matelot sur l'*Albatros*, a  
été emporté à la mer par la boue. Il  
n'a pu être retrouvé.

—La scierie de M. Hardman, à Hall, a  
repris ses travaux. 300 hommes sont retour-  
nés à l'ouvrage. La compagnie leur a fait  
une concession en réduisant de 11 heures à  
10 la durée de la journée de travail.

—Huit enfants de Hull, appartenant à  
des employés de scieries, se sont empoison-  
nés en mangeant de la ciguë vulgairement  
appelée *caoutchouc*. Les soins qu'ils  
ont reçus immédiatement ont écarté tout  
danger de mort.

—Mgr de St. Hyacinthe a passé à Saint-  
Dominique la journée du dimanche, 27  
septembre. La bénédiction d'une cloche  
pour le couvent et de plusieurs statues, dont  
de quelques paroissiens, et l'inauguration  
de quelques décorations faites à l'église ont  
été l'occasion de cette visite.

### STATS-UNIS.

—Une nouvelle application de l'électri-  
cité. Inutile de dire qu'elle vient d'Améri-  
que. Un inventeur de Chicago a imaginé  
un appareil électrique qui, en donnant de  
légers secousses au cheval, permet de sup-  
primer l'usage du fouet.

—Un arbre situé près de Manistee,  
Mich., ayant 36 pieds de circonférence,  
douze pieds de hauteur, sera coupé au  
moyen de la dynamite, car il n'y a pas de  
scie, ni de moulin à scie où il puisse être  
coupé en morceaux.

—L'une des plus grandes conventions ir-  
landaises qui aient jamais été tenues en  
Amérique vient de s'ouvrir à Chicago. On  
y a décidé de ne rien faire pour l'Irlande  
tant que le parti irlandais ne sera pas uni  
de nouveau et qu'il ne sera pas ouvertement  
indépendant des partis anglais.

—Chose si incroyable qu'elle vait la peine  
d'être narrée dans ces colonnes : un  
nommé Angus Swanson, demeurant dans  
la rue Canal à New-York, s'est donné la  
mort en s'empoisonnant avec du laudanum,  
au reçu d'une dépêche lui annonçant le dé-  
cès de sa belle-mère ; après cela tirons le ri-  
deau.

—Mme White, femme d'un gros fermier  
des environs de Shawneetown (Illinois), a  
tué à coups de revolver une de ses servantes  
qu'elle avait renvoyée, Belle Jamieson, et  
qui l'avait attaquée elle-même avec un ba-  
ton. Mme White, s'étant trouvée ainsi en  
état de légitime défense, a été exécutée de  
tout blâme par le jury de coroner qui a pro-  
cédé à l'enquête d'usage.

—A Philadelphie, un incendie a détruit  
les immenses entrepôts de Phillips & Cun-  
ningham, entrepôts de quatre étages, bon-  
dés d'huile. Les pompiers sont parvenus à  
éteindre les flammes après qu'elles eurent  
détruit l'entrepôt de Jessup & Moore, et  
détruit autres grands établissements. Cinq  
pompiers ont été blessés par la chute d'un  
mur. Un sixième a reçu de graves brûlures  
et est en danger. Les pertes s'élevaient  
à \$200,000.

### VIEUX PAYS.

—Huit mineurs ont été tués dans une  
mine de Abercrombie, près de Baegand, Glam-  
organshire.

—Les dépêches annoncent que les dyna-  
mitards ont tenté de tuer l'empereur Fran-  
çois-Joseph à Richenberg, en Autriche.

—Quatorze maisons ont été détruites  
dans un incendie à Paylaurens, départe-  
ment de Farn, et six personnes ont péri  
dans les flammes.

—Pendant les exercices du tir au canon,  
à Rossdorf, dans le grand-duché de Hesse,  
un canon a éclaté, tuant un canonnier et  
blessant six autres plus ou moins grave-  
ment.

—On mande de Londres que M. David  
Evans, qui représente au conseil municipal  
le quartier de Castle Baynard, a été élu  
lord-maire de la cité, en remplacement de  
sir Joseph Savory.

—Le correspondant du *Standard* à Saint-  
Petersbourg, dit que la misère est allée en  
augmentant. 25 millions de personnes sont  
dans l'impossibilité de payer leurs taxes et  
cela va causer un déficit de \$12,000,000  
dans le budget.

—Un train bondé de pèlerins venant de  
Trèves, a eu une collision avec le train de  
Coblence, resté en détresse, par suite d'un  
accident de machine, entre Launberg et  
Balwinstein. Le chauffeur du train de pé-  
lerins a été tué ; quelques pèlerins ont été  
blessés.

—Dans son testament, le général Boulanger  
dit qu'il n'avait qu'un regret, en allant  
se porter le coup fatal, c'était de ne pas  
mourir sur le champ de bataille au service  
de la France. Il proclame que sa mort  
n'est pas une honte pour lui, mais pour ses  
persécuteurs qui l'ont forcé à en venir à cet-  
te détermination.

—La *Patrie* de Paris assure qu'une de-  
mande en divorce va être introduite par la  
fille du président Grévy, Mme. Wilson,  
contre son mari. Il y a trois mois environ,  
il avait déjà été question de ce divorce,  
mais la famille Grévy était parvenue à  
éteindre ce bruit par respect pour l'ancien  
président, dont on ne voulait pas troubler  
les dernières années. Aujourd'hui, Mlle.  
Wilson serait décidée à donner libre cours  
à son intention primitive.

### COUP DOUBLE.

En été, l'ouvrage qui se fait en dehors  
de la maison, comme par exemple l'ou-  
vrage qui se fait dans la cuisine d'été, le  
lavage et le repassage occasionnent fré-  
quemment des accidents de diverse na-  
ture : on risque de se brûler ou de s'é-  
chauder. A ces maux, M. John Heinemann,  
Middle Amama, Iowa, E. U. A., a  
trouvé le véritable remède. Il dit : "Je  
me suis ébouillanté le bras et pressé en  
même temps j'attrapai une entorse. Une  
seule bouteille de l'huile de St-Jacob  
m'a promptement guéri de mes maux." Voilà qui double facilement  
sa valeur et démontre sa grande utilité.

## A BAS LES PARTIS.

Un Japonais, qui se dit Canadien  
et par le cœur et par naturalisation,  
écrit toute une colonne, dans le *Star*,  
sur les récents événements politiques,  
et fait un appel chaleureux à ses com-  
patriotes d'adoption, leur demandant  
avec instance de sortir de l'esclavage  
des partis politiques qui sont d'après  
lui la cause de tout le mal. Il réclame  
hautement la dissolution immédiate  
du Parlement, et conseille une le-  
vée en masse de tous les patriotes pour  
secouer le joug de l'esprit de parti et  
en finir, pour toujours, avec les frau-  
des scandaleuses, les vols, les rapines  
qu'il engendre. Selon lui, le maintien  
de partis puissants, dans un pays dé-  
mocratique, est une erreur et un grand  
danger. A bas les partis politiques !  
voilà son motto.

Ce Japonais a peut-être raison. Nous  
serions probablement mieux, si le Do-  
minion n'était pas divisé en deux  
grands partis politiques qui mettent  
chacun l'intérêt du parti avant celui  
du pays, et dont le souci dominant  
est la prépondérance dans la gestion  
des affaires publiques.

L'attache, la fidélité au parti sert  
d'excuse à toutes les lâchetés, à la  
trahison des plus saintes causes, tan-  
dis que sous son égide, et avec sa pro-  
tection se commettent des turpitudes  
sans nom, d'affreuses débauches et des  
brigandages innombrables. Le prin-  
cipe que la fin justifie les moyens est  
d'une application journalière, et ne  
cesse de faire commettre les injustices  
les plus criantes. Dans l'intérêt du  
parti, il est permis de calomnier, de  
vilipender, de ternir les réputations ;  
c'est un devoir de ruiner un adversaire  
morale et matériellement ; la  
violation du foyer domestique devient  
une exigence impérieuse, et la vie pri-  
vée est un livre ouvert où chacun se  
croit obligé de faire lire le monde en-  
tier.

Du moment qu'il y a un avantage  
à gagner pour le parti, toute autre  
considération disparaît ; les relations  
sociales ne sont plus rien ; les affec-  
tions de famille ne comptent pas, l'a-  
mitié même, cette sainte et noble af-  
fection qui résiste d'ordinaire à toutes  
les secousses, est refoulée, reléguée à  
l'arrière plan et perd son influence.  
L'esprit de parti a aussi le don de  
changer les tempéraments ; les timi-  
des deviennent audacieux ; les faibles,  
les pusillanimes déploient une surpre-  
nante énergie, tandis que des carac-  
tères d'une fermeté ordinairement iné-  
branlable sont tout à coup d'une mol-  
lesse inconcevable, et se laissent faci-  
lement circonvenir par les artifices,  
les sophismes de la politique de parti.

Décidément ce Japonais philosophe  
a raison, et avec lui nous sommes for-  
tement tenté de nous écrier : à bas les  
partis ! Si au moins il était possible  
d'en extirper ce qu'il y a d'essentielle-  
ment mauvais ; d'en étayer les prin-  
cipes sur des bases saines et immua-  
bles ; de faire cesser les excès qui se  
commettent en leur nom ; d'en épur-  
er la morale et d'en assainir les as-  
pirations, le pays pourrait peut-être  
encore être sauvé des conséquences  
désastreuses du règne tyrannique de  
l'esprit de parti ; mais non, y penser  
paraît inutile. Avant un an, les échos  
des dernières révolutions auront jeté  
leur dernier cri ; le sommeil de l'in-  
différence, de l'apathie, reprendra les  
consciences aujourd'hui un instant ré-  
veillées, et les choses de la politique  
redeviendront à leur cours ordinaire,  
l'esprit de parti s'emparant de nou-  
veau, comme par le passé, de toutes  
les influences, de toutes les convic-  
tions, de tous les documents, et les fai-  
sant servir à ses fins dans un assourdis-  
sant conflit d'intérêts opposés, où le  
vrai patriotisme n'a pas de place et  
perd son efficacité.

Non ; le seul remède possible, c'est  
comme nous le suggérons l'autre jour,  
la formation d'un tiers parti, qui re-  
noncerait pour toujours au pouvoir et  
dont la mission consisterait à faire  
comprendre aux deux autres ; un sem-  
blable parti trouverait à l'heure ac-  
tuelle un grand nombre d'adhérents,  
tant les gens dont l'intérêt person-  
nel n'est pas directement ou indirec-  
tement intéressé sont dégoûtés du  
joug humiliant de l'esprit de parti.

## Actualités Politiques.

D'après une dépêche, sir Hector  
Langevin aurait laissé entendre à ses  
amis personnels d'Ottawa que son  
éloignement de la politique n'était  
que temporaire.

—Les amis de M. Chapleau, secré-  
taire d'Etat, disent qu'il sera choisi  
dans quelques jours comme chef du  
parti conservateur dans la province  
de Québec et qu'il sera appelé au dé-  
partement des chemins de fer et ca-  
naux lors de la réorganisation du cabi-  
net fédéral.

—Le gouverneur-général a reçu de  
Washington une dépêche dans laque-  
lle il est dit que le président des Etats  
Unis désire que la conférence avec les  
représentants du Canada, n'ait pas  
lieu le 12 octobre, mais soit remise à  
plus tard.

La raison de ce renvoi est que la  
santé de M. Blaine ne lui permettra  
pas de rentrer sitôt à Washington et  
qu'il est désirable qu'il puisse assister  
à la conférence projetée.

—M. Ernest Pacaud annonce sous  
sa signature qu'en attendant le ré-  
sultat de l'enquête qui va être faite par la  
Commission Royale, il croit de son  
devoir de se retirer de la direction de  
l'*Electeur*, qui sera contrôlé à l'avenir  
par un comité de collaboration.

L'*Electeur* dit encore que son di-  
recteur qui se trouve le principal té-  
moin, sinon le principal accusé dans  
l'affaire de la Baie des Chaleurs, est à  
l'entière disposition du tribunal qui a  
été choisi.

—On a reçu la nouvelle qu'un jour-  
naliste canadien-français de Québec  
est à préparer un ouvrage important  
sur le récent scandale McGreevy Lan-  
gevin. Le nouveau volume sera, dit-  
on, livré à la publicité dans une cou-  
ple de mois et portera pour titre :  
"L'affaire McGreevy et l'histoire du  
parti conservateur depuis vingt ans."  
On ajoute que cet ouvrage sera pu-  
blié sur papier de luxe et qu'il con-  
tiendra les portraits de tous les per-  
sonnages qui ont été mêlés à ce drame  
qui fera époque dans les annales po-  
litiques du pays.

—Le travail de la session fédérale,  
qui s'est terminée la semaine dernière,  
a été considérable. Jamais dans les  
sessions précédentes on a adopté un  
aussi grand nombre de mesures. Le  
nombre des actes s'élève à 136, dont  
55 étaient des mesures du gouverne-  
ment, 1 bill public et 80 bills privés.  
La législation privée est répartie com-  
me suit : Bills concernant les chemins  
de fer, 45 ; les compagnies de pont et  
tunnel, 8 ; les assurances, 4 ; les ban-  
ques, 3 ; les compagnies de prêts, 3 ;  
autres compagnies, 13 ; divorce, 4 ;  
total, 80.

Le nombre total des bills passés  
pendant la longue session de 1885  
était 92 et à la session de l'an dernier,  
109. Mais cette année la session a  
été plus longue que jamais, puisqu'elle  
a duré cinq mois.

## LE MEMOIRE DE M. MERCIER

(De l'Événement)

Dans un article qui remonte à quel-  
ques jours, l'*Événement* a présenté,  
sans les discuter à fond, quelques  
points de la fameuse correspondance  
échangée entre le lieutenant-gouver-  
neur et le premier ministre de la pro-  
vince.

L'importance de ce mémoire, qui a  
soulevé et soulève encore dans le pu-  
blic des polémiques passionnées est trop  
considérable pour que nous ne son-  
gions pas à y revenir.

Le premier point qui a dû frapper  
nos lecteurs dans cette pièce documen-  
taire est celui-ci : il n'y a rien, aucun  
acte de malhonnêteté imputé au gou-  
vernement. Le plus que l'on pourrait  
prétendre, c'est que le paiement des  
\$175,000 fait à M. Armstrong, aurait  
été illégal, ce dernier n'ayant aucun  
droit à cette somme. Comme M.  
Mercier l'établit, cette créance d'Arm-  
strong a été admise par la compagnie  
elle-même. En présence de cela, de  
quel droit le gouvernement aurait-il  
pu refuser de la payer ? Ce n'était pas  
possible, car le nouveau syndicat n'au-  
rait pas pu prendre possession du che-  
min.

Donc en toute justice, il faut ad-  
mettre que la seule faute dont les mi-  
nistres se seraient rendus coupables,  
ça aurait été de faire un paiement il-  
légal. Or, si cette somme a été payée  
illégalement à M. Armstrong, le paie-  
ment a été illégal pour le tout, c'est-à-  
dire pour les \$175,000, ce que nous  
n'admettons point.

Mais, si M. Armstrong n'avait  
droit de rien recevoir, M.M. Robitail-  
le, McGreevy et Riopel sont aussi  
coupables d'avoir touché \$75,000, que  
M. Pacaud l'a été en acceptant \$100,-  
000. Ce point ne saurait souffrir de  
discussion. Et le sénat a eu bien tort  
de faire tant de bruit au sujet de ses  
\$100,000, quand il n'a pas eu un mot  
de blâme pour M.M. Robitaille, Mc-  
Greevy et Riopel qui avaient empêché  
la balance.

Une chose qu'il importe de ne pas  
perdre de vue, c'est que le gouverne-  
ment s'est empressé à la première oc-  
casion de désavouer la transaction  
Armstrong-Pacaud. Comment au-  
rait-il pu le faire auparavant, puisqu'il  
l'ignorait ? En effet, cette affaire a été  
tenue secrète par M.M. Armstrong et  
Pacaud et sans cette enquête au sé-  
nat, les ministres n'en auraient proba-  
blement jamais été informés, elle était  
entièrement en dehors de leur con-  
trôle.

Nous avons été les premiers à de-  
mander au gouvernement le désaveu  
de ce marché et nous devons lui ren-  
dre cette justice qu'il l'a fait sans res-

triction. Que pouvait-il faire de plus.  
Qui se plaint maintenant ? Est-ce  
M. Armstrong qui avait le droit de  
retirer cette somme ? Non il se déclare  
satisfait ! Est-ce la compagnie ?  
Pas du tout, elle a admis la créance  
de son ancien contracteur Armstrong.  
Est-ce le public ? Non. Et quel droit  
se plaindrait-il, puisque les travaux  
sont poussés avec vigueur et que  
vingt milles du chemin seront termi-  
nés cette automne. Supposons que  
M. Armstrong, au lieu de payer les  
\$100,000 à M. Pacaud les aurait gar-  
dées. Est-ce que la compagnie se  
trouverait plus riche aujourd'hui ?  
Est-ce que le parachèvement des tra-  
vaux serait mieux assuré ? Evidem-  
ment non. Tout cela a été fait dans  
un but politique facile à apercevoir ;  
écarter l'attention publique des nom-  
breux scandales qui ont été mis au  
jour durant la présente session à Ot-  
tawa.

Non, il faut être juste pour tous.  
Il y a assez longtemps que l'on injurie  
les ministres ; attendons puisqu'ils ont  
consenti à une enquête, que la preuve  
se fasse. S'ils sont coupables nous  
serons les premiers à les condamner,  
mais, ce sont des hommes jouissant de  
la confiance publique, attendons qu'on  
ait prouvé qu'ils en sont indignes  
avant de rendre un jugement.

## COUR D'ASSISES

Les Grands Jurés ont terminé leurs  
travaux samedi midi, et ont fait leur  
rapport à la cour, qui les a remerciés  
et déchargés. Sur le lot, ils ont rap-  
porté comme fondées les accusations sui-  
vantes :

Cyrille Lamoureux, faux, 8 chefs ; Clovis  
R. Gagnon, obtention d'argent sous de faux  
prétextes ; John Wallman, père et fils, as-  
saut ; Willie Beaulieu et Alvin Carboneau,  
meurtre ; S. M. Bullard, H. Conatois,  
Edouard Paquette et Charles Howard, en-  
lèvement d'enfants sous fausse promesse ;  
Jarred Blanchard, assaut avec intention de  
meurtre ; Ira D. Barry, incendie criminel ;  
John Lewis, vol.

Accusations non-fondées : Edouard Le-  
bel, faux, 2 chefs ; J. E. Lamoureux, faux ;  
S. Grimard, complicité après le fait ; N.  
Daviau, homicide ; Delvina Gosselin, vol ;  
Alfred Oliver, assaut indécent ; Frank  
Smith, homicide.

Frank Reed a été trouvé coupable  
par le Petit Jury pour avoir  
volé quatre paquets de broche de cui-  
vre. Ce procès a pris toute la jour-  
née de vendredi.

Le matin, 3 octobre, Willie Beau-  
lieu et Alvin Carboneau, amenés à  
la barre, ont plaidé non-coupables de  
l'accusation du meurtre de feu Philip-  
pe Bouchard. M.M. Panneton et Bro-  
derick ont comparu pour l'accusé  
Beaulieu, et M.M. Chartier et Genest  
pour l'accusé Carboneau. Une re-  
quête a été faite par le conseil des ac-  
cusés, pour avoir deux procès séparés,  
laquelle requête a été prise en délibé-  
ré. Une motion pour un jury mixte,  
dans les deux cas, a été accordée.  
Dans le cas d'Alvin Carboneau, une  
application ordonnant à la couronne  
d'assigner les témoins de la défense,  
vu la pénurie de l'accusé, a été accor-  
dée. Le procès de Beaulieu et de la  
femme Bouchard aura lieu probable-  
ment jeudi ou vendredi.

Ira D. Barry, de Stanstead, a été  
amené à la barre pour accusation d'au-  
voir incendié, en novembre 1889, une  
grange appartenant à une Dame  
Young. Il plaide non-coupable et dé-  
clare qu'il n'a pas de conseil pour le  
défendre. La cour nomme d'office  
Mtre. J. E. Genest, pour prendre la  
défense de l'accusé dont le procès est  
fixé au 5 octobre. La couronne se  
déclare prête à procéder dans trois  
procès, mais pour une raison ou pour  
une autre, les accusés ne sont pas prêts  
à plaider leurs procès et demandent  
du délai. Après une discussion assez  
vive, le délai est accordé et la cour  
s'ajourne à 1 h. P. M.

M. le Président du tribunal nomme  
d'office Mtre. J. E. Genest pour dé-  
fendre le nommé J. Blanchard, accu-  
sés d'assaut avec intention de meurtre,  
et qui n'a pas d'avocat pour prendre  
sa défense, étant un pauvre diable  
sans le sou ni maille, ni parents dans  
le pays.

La Couronne procède ensuite avec  
le procès des nommés Wallman, accu-  
sés d'assaut sur la personne de John  
Connors, de Clifton. Un assez bon  
nombre de témoins sont appelés tant  
du côté de la couronne que du côté de  
la défense et le procès paraît devoir  
durer longtemps, mais prend fin subite-  
ment après quelques témoignages  
entendus, par l'absence du principal  
témoin de la couronne, John Connors,  
le plaignant, qui était présent dans  
la salle d'audience avant l'ouverture  
de la cour mais qui est disparu et res-  
te introuvable, malgré les recherches  
du constable. Vu l'absence de ce té-  
moin les accusés sont déchargés.

Dans l'après-midi, le nommé Ira D.  
Barry subit son procès pour incendie  
criminel. Mtre. J. E. Genest est au  
ban de la défense, aidé de Mtre. E.  
Chartier. Une preuve de circonstance  
est assez forte, et des aveux de l'accu-  
sé après le feu, le désignent comme  
l'auteur de cet incendie. Il ressort  
évidemment de la preuve que l'accusé  
est un simple d'esprit, et il y a de  
forts doutes s'il est responsable de ses  
actes, oui ou non. Après les témoi-  
gnages et la charge du juge, le jury  
rend un verdict de non-coupable, at-  
tendu que l'accusé n'était pas respon-  
sable de ses actes lors de l'incendie.  
En conséquence l'accusé sera envoyé  
à l'asile au lieu d'aller au pénitencier.  
La cour s'ajourne à 5 heures P. M.

## NOTES LOCALES.

### Mardi

—M. A. Foss, de cette ville, a été  
admis à l'étude de la médecine.

—Le droit de pêcher la truite est  
prohibé depuis le 30 septembre.  
Avis aux amateurs.

—Un jeune homme du nom de  
Georges Colt a tué, l'autre jour, sur  
le petit Lac Magog, un aigle gris mes-  
urant sept pieds d'envergure.

—Le Rév. Père Lacasse, O. M. J.,  
est en cette ville ; il a donné, hier  
soir, une jolie conférence aux élèves  
du Séminaire St. Charles-Borromée.

—M. G. L. de Lottinville, avocat à  
Sherbrooke, qui était allé à Québec,  
la semaine dernière, pour affaires pro-  
fessionnelles, est de retour en notre  
ville.

—Le fils de M. James Addie, ar-  
penteur à Milby, s'est noyé vendredi  
dernier, sur la ferme de son père.  
Pris subitement d'une attaque d'épy-  
lepsie, il tomba dans un ruisseau et  
personne n'étant là pour le secourir,  
il se noya.

—M. l'abbé J. A. Dufresne n'est  
pas parti pour l'Europe avec M. l'ab-  
bé Lefebvre, comme c'était d'abord  
son intention ; il retarder son départ  
d'un mois. Il est, en attendant, l'hôte  
de Sa Grandeur Mgr Antoine Raci-  
ne.

—Le *Courrier de St-Hyacinthe* dit  
que M. Sinat Richer vient de termi-  
ner un tableau représentant Sherbrooke  
en 1792. Ce tableau était com-  
mandé par le conseil de cette cité et il  
figurera bientôt dans la salle des déli-  
bérations de Sherbrooke.

—M. Sinat Richer, de St. Hyacin-  
the, frère de M. Richer de cette ville,  
travaille en ce moment à un tableau,  
qui aura pour titre, "le premier dé-  
frichement." Il est probable que  
nous verrons ce tableau à la fête du  
centenaire des Cantons de l'Est, l'an  
prochain.

—Il y a quelque temps M. Fred  
Beckett trouva une de ses vaches  
morte dans son champ ; il constata  
qu'elle avait reçu la décharge d'un ar-  
me à feu ; c'est probablement quelque  
chasseur novice, dont le coup de fusil  
s'était égaré dans cette direction, ou  
qui même, peut-être à distance l'avait  
prise pour un lièvre. L'animal valait  
\$35.00.

La diphtérie continue ses ravages  
en notre ville, il semble qu'elle s'est  
implantée ici pour y rester ; encore la  
semaine dernière, notre concitoyen,  
M. George Barthe, a perdu ses deux  
enfants qui ont succombé aux atta-  
ques de la terrible maladie. Nous  
sympathisons avec M. Barthe dans le  
malheur qui le frappe aussi cruellement  
dans ses affections de famille.

Le 1er octobre, se sont ouverts  
les exercices du Rosaire dans toutes  
les églises de l'univers. Comme le  
mois de mai, le mois d'octobre est en-  
tièrement consacré à honorer Marie,  
par la récitation du Rosaire. Dans  
toutes les églises, dimanche dernier,  
les pasteurs ont fait appel à la piété  
de leurs ouailles et ils les ont engagé à  
prier pendant tout le mois pour l'Égli-  
se et son chef auguste.

—La température printanière que  
nous avons eue depuis un certain  
temps semble vouloir nous faire re-  
tourner au printemps sans passer par  
l'hiver ; c'est le mois de juillet que  
nous avons en octobre ; le feuillage  
est encore vert et les bois sont char-  
mants pour ceux qui peuvent trouver  
le loisir d'aller s'y délasser. C'est un  
très bel automne ; il faut remonter  
loin pour avoir un exemple d'un aussi  
chaud commencement d'octobre.

—Un règlement a été préparé, dé-  
posé devant le conseil et lu une pre-  
mière fois, à la séance du lundi 5 oc-  
tobre, qui intéresse vivement le détail  
des liquors en cette ville. Par ce  
règlement, s'il est adopté, les hôteliers  
seront tenus de fermer leurs buvettes  
à sept heures P. M., le samedi, et à  
dix heures les autres jours de la se-  
maine ; de plus durant les heures que  
les buvettes seront ainsi fermées, il  
devra y avoir de la lumière à l'inté-  
rieur de manière à ce que l'on puisse  
voir distinctement, de l'extérieur.

—Le règlement accordant un *bonus*  
à la compagnie Jencks a subi l'épreu-  
ve de la votation des contribuables, la  
semaine dernière : sept électeurs ont  
voté pour et un contre. Malgré le  
petit nombre de votants, le règlement  
se trouve approuvé et la corporation  
est maintenant tenue de payer le *bo-  
nus* si la Compagnie remplit les con-  
ditions imposées. On est toujours  
certain d'une chose, c'est que parmi  
les contribuables de la cité, il y en a  
sept qui étaient en faveur de ce *bonus*  
et un à qui la chose ne va pas. Une  
autre chose certaine, c'est que tous les  
contribuables, ceux qui ont voté com-  
me ceux qui n'ont pas voté, seront  
appelés à payer.

—C'est jeudi et vendredi prochains  
que sera représentée, au nouveau rond  
à patiner, la pièce humoristique inti-  
tulée "The Canuck." C'est une pein-  
ture vivante des mœurs canadiennes  
que tout le monde admirera. Le prin-  
cipal rôle sera rempli par M. McKee  
Rankin, dont la réputation comme ac-  
teur est très grande. Il sait s'identi-  
fier avec le personnage qu'il repré-  
sente, et donner au spectateur une illu-

sion complète. Ce qui n'est pas une  
mince qualité chez un acteur. La  
pièce en elle-même est fort intéres-  
sante. On y voit des scènes d'un comi-  
que achevé et des situations pathé-  
tiques. Le dialogue est vif, alerte, en-  
joué. En un mot, il y a de la vie,  
l'esprit de l'auditeur est sans cesse en  
suspens, et à tous moments des aper-  
çus nouveaux lui sont offerts. Ce  
drame a eu un grand succès chaque  
fois qu'il a été représenté, et nous ne  
doutons pas qu'il sera joué à la perfec-  
tion jeudi et vendredi prochains.

—La semaine dernière des voleurs  
ou des farceurs sont entrés dans le  
magasin de bijouterie de M. Dupuy,  
sur la rue Wellington, pendant la nuit,  
en brisant une vitre, dans la porte  
d'entrée. Ce qui fait dire que ce sont  
autant des farceurs que des voleurs,  
c'est qu'ils n'ont rien emporté de con-  
séquence. Ils se sont amusés à dé-  
garnir le couvercle de petites boîtes  
de *fac-simile* de pièces d'argent, de 50c.  
qui, sur un comptoir de bar ou de ma-  
gasin ne valent pas un cent de cuivre.  
Si ce sont des voleurs, ce sont, dans  
tous les cas, des voleurs peu experts  
dans la bijouterie et qui basent leur  
appréciation du métal plutôt sur son  
éclat que sur sa valeur. Ils n'ont pas  
du être lents cependant à s'apercevoir  
que tout ce qui brille n'est pas or.

—La fameuse cause de l'hon. J.  
G. Robertson vs. l'hon. Irvine et la  
compagnie du Québec Central, inter-  
venante, a été décidée en Cour Su-  
périeure, le trente du mois dernier,  
par l'hon. juge Brooks. Dans cette  
cause l'hon. M. Robertson poursuivait  
l'hon. M. Irvine, en sa qualité de  
dépositaire, pour se faire remettre 46  
bons du chemin de fer du Québec  
Central, de la valeur de \$50 chacun.  
La compagnie du Québec Central y  
est intervenue pour réclamer ces bons  
comme devant lui revenir et pour em-  
pêcher la remise à M. Robertson.  
Pour certaines raisons, le jugement  
qui vient d'être rendu en a décidé que  
l'hon. M. Robertson ne peut pas ré-  
clamer ces bons et que la Compagnie  
ne peut pas non plus se les faire re-  
tourner maintenant.

—La cause de "McManamy et al  
vs. La Cité de Sherbrooke" a été ga-  
gnée en Révision par les demandeurs.  
Il s'agissait, dans cette cause, de faire  
mettre de côté une résolution du conseil  
donnant instruction à l'avocat de la  
Cité de porter en Cour Supérieure, la  
cause de "Cité vs. D. McManamy et al"  
qui, comme l'on sait, a été renvoyée par  
ce dernier tribunal comme étant non-  
appellable. Ce jugement renverse le  
jugement de la cour de circuit, rendu  
ici et annule la résolution du conseil.  
Sous les circonstances, ce jugement n'a  
aucune autre portée que de démontrer  
que M. McManamy et al avaient rai-  
son dans leurs prétentions. Si la Cour  
Suprême eut prit connaissance de  
l'autre cause et eut renversé le juge-  
ment de la cour d'appel et donné gain  
de cause à la corporation, ce récent  
jugement de la Cour de Révision au-  
rait compliqué l'affaire et la Corpora-  
tion se serait trouvée dans une drôle  
de position. Comme c'est là, cela se  
résume à une question de frais.

## COMMUNICATION.

Sherbrooke, Haute-ville, 30 sept. 1891.

M. le rédacteur, —Je crois de mon  
devoir de vous informer que vous



ETIENNE LE MANCHOT

1—UN PROCUREUR.

(Suite.)

Il tailla une grande tranche de son pain, qu'il couronna d'un succulent diadème de veau rôti, et il plaça doucement cette collation sur les genoux de sa compagne de route.

—Disons notre Benedicte, ajouta-t-il. —Je prierai Dieu pour vos enfants murmura Ursule avec émotion.

Et elle se mit à déjeuner avec un appétit qui récompensa la charité du voiturier; cela réjouissait le cœur, de voir manger si joyeusement.

Il était midi, à peu près, quand la charrette atteignit la barrière de Paris. Ursule, durant le voyage, s'était tout à fait gagnée l'amitié du voiturier; il fit signe à un cabriolet de place d'avancer, paya d'avance au cocher la place d'Ursule, embrassa cette dernière, et se mit à fouetter gaiement ses chevaux. Rien ne met en belle humeur comme une bonne action.

Le cabriolet emmena Ursule vers la maison de son oncle avec toute la vitesse possible à son cheval; seulement ce cheval était boiteux, et deux fois en chemin, le cocher se sentant souffrir, descendit aux cabarets de la route pour se désaltérer. Ursule n'osa pas se plaindre, quoiqu'elle vit avec inquiétude le temps s'écouler et le moment de la nuit s'avancer; car on était alors en plein hiver. Enfin, vers quatre heures et demie, le cabriolet s'arrêta devant la maison du procureur, et l'enfant put d'une main tremblante, heurter le marteau de cuivre qui brillait sur la porte.

Ce fut dame Rose elle-même qui vint ouvrir. Elle jeta sur sa nièce, qu'elle n'avait jamais vue, un regard qui fit frissonner la petite fille.

—Que voulez-vous? demanda durement la vieille femme en attachant son œil noir sur sa nièce qu'elle ne connaissait point, comme je viens de vous le dire.

—Je désirerais parler à maître Jobelin, balbutia Ursule dont la frayeur augmentait de plus en plus.

—Et qu'avez-vous à lui dire?

—La peur, cette fois, ne laissa point à Ursule assez de voix pour répondre.

—Parlez! qu'avez-vous à lui dire? D'où le connaissez-vous? De quelle part venez-vous?

—De la part de son frère Etienne.

A ce nom, dame Rose se releva de toute la hauteur de son corps éléfi, comme si elle eût vu une vipère devant elle.

—De la part d'Etienne! s'écria-t-elle. C'est l'annonce que vous venez demander, petite misérable! Hors d'ici, et n'y mettez plus les pieds, ou je vous en ferai chasser à coups de fouet par mon cocher.

Ursule se sentit défaillir; si elle ne se fût point appuyée contre la porte, dame Rose l'eût vue tomber à ses pieds. Hélas! la pitié et le désespoir de la pauvre enfant ne touchèrent point le cœur de sa tante.

—Hors d'ici! répéta-t-elle, hors d'ici.

Et elle repoussa violemment la porte, qui se referma et rejeta à quelques pas l'enfant évanoui.

Quand Ursule reprit connaissance, il commençait à faire nuit, et le froid avait engourdi tellement ses membres qu'elle put à peine trouver la force de se relever et de se tenir sur ses jambes. Elle y parvint enfin; mais bientôt elle regretta son évanouissement et l'état voisin de la mort où il l'avait jetée; le désespoir le plus affreux s'empara d'elle.

Ce désespoir ne se trouvait que trop justifié! N'était-elle point là seule, bien loin du logis de son père, sans asile, sans ressources, la nuit, en proie aux rigueurs de la bise qui soufflait avec violence, et sans l'argent nécessaire pour se procurer un gîte jusqu'au lendemain? Et quand bien même elle aurait de l'argent, où trouverait-elle ce gîte? qui voudrait recevoir dans sa maison une petite fille de douze ans, étrangère au pays, et si timide qu'elle n'oserait même pas demander qu'on la recueillît pour la nuit? Et le lendemain comment regagner Versailles? Mon Dieu! mon Dieu! il ne lui reste d'espoir qu'en vous!

Elle s'agenouilla et se mit à prier avec ferveur. Après quoi, plus forte et plus résolue, elle se releva et marcha vers un homme qui traversait la grande route, enveloppé dans un manteau.

—Mon bon monsieur... dit-elle d'une voix tremblante.

—Je n'ai rien à vous donner; que Dieu vous assiste! répondit l'inconnu sans arrêter sa marche et se retourner.

—Ce n'est point l'aumône que je vous demande, reprit-elle avec plus de force; veuillez m'enseigner le chemin de Versailles, monsieur.

Celui à qui elle parlait s'arrêta avec stupefaction.

—Ursule! fit-il avec surprise; Ursule! vous ici à pareille heure, mon enfant!

—Mon oncle? Dieu m'a entendu! c'est mon oncle!

—Et quoi d'autre t'amène ici à pareille heure? demanda maître Nicolas Jobelin.

(A continuer.)

CASTORIA

pour les Bebes et les Enfants. Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues.

Le Castoria guérit colique, constipation, Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éruption, Vomissement, sommeil, il aide la digestion. Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.

A vous Mesdames. Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et mener la vie, pour lui conseiller d'essayer une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr. J. Larivière. C'est le Tonique des nerfs par excellence, le Stimulant sans égal qui dispose à la gaieté, et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" prise avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Poreus Plaster" du Dr. J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations s'adresser au propriétaire, Dr. J. Larivière, Manville, R. I.

M. L. EVANS & Sons, Montreal, P. Q., sont les Agents généraux pour le Canada, pour toutes nos remèdes aux pharmaciens et marchands. A vendre partout.

AFFICHES

À VENDRE A CE BUREAU: (PRIX 5 CTS.)

Maison à louer, Maison à vendre, Magasin à louer, Bureau à louer, Chambre à louer, Boutique à louer, Terrain à vendre, Terrain à louer, Maison de pension, Pas de crédit, Un seul prix.

Ferblanterie! et Plomberie!

ANCIEN MAGASIN BROSSEAU, 127 Rue Wellington.

Le soussigné informe le public qu'il vient de transporter ses boutiques de ferblanterie, plomberie et plomberie dans l'ancien magasin de M. V. Brosseau, No. 127 rue Wellington, où il sera toujours prêt à exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE.

Aura toujours en magasin toutes sortes de marchandises de ces branches. Ouvrages faits à domicile; réparation de tuyaux, fournaises, etc. Le tout exécuté avec soin et proprement par des ouvriers habiles et expérimentés et à des prix modérés.

Couvertures en ardoise et en ferblanc, etc. Son fils, M. GEORGE BEAUREGARD, qui possède une expérience de plusieurs années, est à la tête de ces branches.

C. BEAUREGARD.

DÉPÊCHEZ-VOUS!

SI VOUS VOULEZ DES Échelles Patentées,

Hâtez-vous de venir en chercher, car je n'en ai plus qu'une couple de cents longueurs que je vendrai à sacrifice.

Si vous bâtissez une maison ce printemps, il vous faut des

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, BOIS DRESSÉS, ETC., ETC.

Venez me voir, je puis vous bâtir une maison à votre goût à des prix excessivement bas.

F. X. SIMONEAU,

RUE ST. FRANCOIS, T. J. TUCK

A LE PLUS GRAND ASSORTIMENT ET LE MEUX CHOISI DE TAPISSERIE!

—ET DE— Livres en blanc, Porte-Monnaie, Memorandums, ARTICLES DE LIBRAIRIE

QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ MONTRÉS A SHERBROOKE.

Venez en faire l'examen, quand bien même vous n'en achèteriez pas.

M. F. ANSELL parle le français et vous recevra avec son urbanité bien connue. T. J. TUCK.

J. M. FORTIER,

MANUFACTURIER DE CIGARES.

EN GROS, 141 à 151 rue St.-Maurice, MONTREAL.

N. B.—Marques privées et spéciales une spécialité.

DOMINION

Boot & Shoe Cash Store

VENANT D'AUGMENTER

Le Fini de mes Chaussures.

RÉDUCTION DANS MES PRIX!

Coin des Rues Wellington et King,

ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE!

LOUIS PARADIS,

H. VEILLEUX

Lemaire & Low,

MENUISIERS,

Portes, Chassis, Jalousies,

MOULURES EN TOUT GENRE,

et bois préparé pour tous les besoins de la construction des maisons, à la manufacture autrefois occupée par

LOW & WILSON,

Près du moulin de la Compagnie des Terres, HAUTE VILLE,

SHERBROOKE.

Remèdes Sauvages Brevetés.

Les guérisons nombreuses opérées par les remèdes sauvages brevetés de F. J. D. RACIOT ont été un bouleversement complet dans les affaires. Beaucoup de personnes qui étaient allées consulter les meilleurs médecins et qui en avaient été abandonnées parce que leur maladie était réputée incurable se sont vues comme miraculeusement guéries par l'usage des remèdes sauvages de M. Raciot. Parmi tous ces malades il y en avait qui étaient atteints de l'Asthme, des Bronchites, de la Maladie du Foie, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, du mal de matrice (deux mail), de la Maladie des Reins et enfin d'autres maladies secrètes les plus invétérées.

Vous tous qui lisez ces lignes, si vous souffrez de ces maladies, ou si vous connaissez quelques-uns de vos amis qui en soient atteints, dites-leur qu'à Sherbrooke, au no. 9 rue du Pont, près de l'Hotel Desruisseaux, M. Raciot vend des remèdes sauvages qui peuvent guérir toutes les maladies. Les malades résidant à Montreal trouveront tous ces mêmes remèdes au no. 151 rue Notre-Dame, et à Québec au no. 25 rue St. Joseph. A Coaticook, rue Main.

CERTIFICAT. Je, soussigné, certifie qu'après avoir essayé plusieurs médecins, leurs médecines ont toujours été sans effets. Alors j'ai employé ces remèdes de M. F. J. D. Raciot, No. 9 rue du Pont, Sherbrooke-Est, et dans l'espace de deux heures j'ai passé le ver. Je conseillerai à qui que ce soit d'en faire usage s'il veut en être guéri complètement.

(Signé) ROGER THIBODEAU, Windsor-Mills.

Si vous désirez vous procurer une voiture quelconque,

Charette légère, Buggy, Phaeton ou Carrosse de famille

AU PRIX DU GROS

100 doivent être vendues pendant l'exhibition qui aura lieu du 17 au 25 septembre.

Si vous avez besoin d'aucune sorte de voiture roulante, vous y serez gagnant, en achetant maintenant, à des prix plus bas que ne vous ont jamais été offerts.

BUCCY, \$50.00, CHARETTES, \$18.00.

Latimer & Bean,

221 Rue Wellington.

A. H. CAMIRAND, MARCHAND DE

Farine, Grains et Provisions,

EN GROS ET EN DETAIL, Coin rues King & Belvedere, SHERBROOKE,

l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un nouvel entrepôt, vis-à-vis de la manufacture Paton, dans le but de faire le commerce, en gros et en détail, de farine, grain et autres denrées et provisions.

Les ventes se feront au comptant et aux prix les plus bas du marché; les marchandises seront délivrées gratuitement à domicile et toutes commandes reçues par le téléphone, le télégraphe ou par la maille, exécutées promptement.

A. H. CAMIRAND.

LE QUEBEC FUR STORE



ENSEIGNE DE L'ORIGINAL.

Nous avons constamment en mains les plus hautes nouveautés dans les

Chapeaux et Calottes

à des prix déliant toutes compétitions.

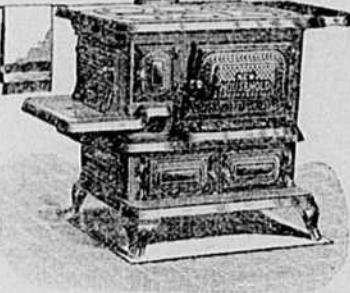
NOTRE DEPARTEMENT DE

COLS, CRAVATTES ET CHEMISES

est le mieux assorti de la ville et à meilleur marché

145 RUE WELLINGTON, - SHERBROOKE.

P.S.—Le plus haut payé pour pelletteries vertes.



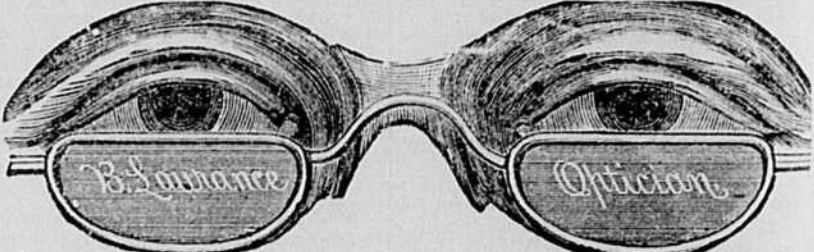
E. BOUCHER,

Marchand de Fer en tous genres.

Appareils pour chauffer à l'eau chaude et travaux de plombiers, une spécialité. S'étant assuré des services de Geo. Prowse et W. MacFarlane, deux des meilleurs plombiers de Montreal, et de John Jaret, expert en calorifères à l'eau chaude; John Johnson, expert en calorifères à air chaud; N. Moisan, un des premiers fabricants de Québec, M. Boucher garantit satisfaction dans l'exécution de toute commande dans ces branches. Tout travail promptement exécuté à des prix raisonnables.

81 Rue Wellington, - Sherbrooke.

CÉLÈBRES LUNETTES B. LAURANCE



Ces lunettes sont recommandées par de nombreux certificats des premiers médecins ecclésiastiques et hommes d'affaires. Voici celui qu'a donné Son Eminence le Cardinal Taschereau:

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU. M. B. LAURANCE, 6 Mai 1888.

Monsieur,—Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur. (Signé) J. B. Z. BOLDDUC, Ptre

LES CÉLÈBRES LUNETTES B. LAURANCE SONT À VENDRE CHEZ

J. L. MATHIEU, PHARMACIEN ET OPTICIEN, 153 Rue Wellington, - SHERBROOKE, P. Q.

Save Paying Doctors' Bills



BY USING Dr. Morse's Indian Root Pills

\* THEY are the Remedy that the bounteous hand of nature has provided for all diseases arising from IMPURE BLOOD.

Morse's Pills

W. H. COMSTOCK, BROCKVILLE, ONT. MORRISTOWN, N.Y.